

GS10311

Fiche de données de sécurité
Préparée en conformité avec l'annexe II de la réglementation REACH n°1907/2006
(modifiée par le règlement EU 453/2010)

Date d'impression : 03.26.2018

Numéro de version : 1.0

Révision : 03.26.2018

1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit**
Nom du produit : GS10311
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Lubrifiant
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
Producteur/fournisseur :
Prysmian Câbles et Systèmes France
Zone industrielle - rue du port au vin
89100 - Gron / France
- Service chargé des renseignements :**
Prysmian Câbles et Systèmes France
Direction de l'usine de Gron
mail : NWC_FDS@prysmiangroup.com
Téléphone : +33 (0)3 86 95 57 89
Fax : +33 (0)3 86 95 58 33
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence :**
ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

2 : Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange**
Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Classification :
La préparation n'est pas classifiée comme dangereuse selon la directive 1999/45/EC et le règlement CLP 1272/2008.
- Etiquetage (d'usage ou CE) :**
N'est pas étiquetable
SYMBOLE : Non concerné
PHRASES R Non concerné
PHRASES S : Non concerné
- Etiquetage transport :**
Non concerné

3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 NATURE CHIMIQUE:

PREPARATION : Produit à base d'huile polydiméthylsiloxane.

Informations complémentaires:

3.2 COMPOSANTS DANGEREUX:

Composant(s)	Pourcentage massique	Symbole(s)	Risque(s)	N° CAS	N° REACH
	-	-	-	-	-

Informations complémentaires:

3.3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets néfastes sur la santé :

Dans les conditions usuelles d'utilisation, ce produit ne présente pas de danger d'intoxication aiguë.

Effets néfastes sur l'environnement :

Ne pas rejeter ce produit dans l'environnement.

Dangers physico-chimiques :

Pas de risque particulier d'inflammation ou d'explosion dans les conditions normales d'utilisation.

4 : PREMIERS SECOURS

En cas de troubles graves, appeler un médecin ou demander une aide médicale d'urgence.

Inhalation :

Le risque n'existe que pour des graisses en aérosol ou en cas de chauffage du produit à des températures élevées. Dans ces deux cas, transporter la personne à l'air, la maintenir au chaud et au repos.

Contact avec la peau :

Laver abondamment la peau à l'eau et au savon. Retirer les vêtements souillés, ne les réutiliser qu'après nettoyage.

Contact avec les yeux :

Laver immédiatement et abondamment à l'eau, en écartant les paupières pendant au moins 15 minutes. Si des troubles de la vue persistent, consulter un spécialiste.

Ingestion :

Ne pas faire vomir pour éviter les risques d'aspiration dans les voies respiratoires, appeler un médecin rapidement.

Aspiration :

Si on soupçonne qu'il y a eu aspiration dans les poumons (au cours de vomissement par exemple), transporter d'urgence en milieu hospitalier.

Instruction pour le médecin :

Effets connus des hydrocarbures. En cas d'incident, traiter symptomatiquement.

5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair :

> 300°C (ASTMD93)

Moyens d'extinction :

Appropriés : Mousse CO₂, poudre ou brouillard d'eau.

Déconseillés : Jet d'eau sous pression.

Dangers spécifiques (en cas d'incendie ou d'explosion) :

La combustion incomplète et la thermolyse peuvent produire des dégagements de gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO₂, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies. Leur inhalation est très dangereuse.

Protection des intervenants :

Port obligatoire d'un appareil respiratoire homologué isolant autonome en atmosphère confinée en raison des fumées abondantes et des gaz.

6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

Des déversements de produit peuvent rendre les surfaces glissantes.

Précautions pour la protection de l'environnement :*

Concevoir des installations pour éviter la pollution des eaux et du sol. Protéger les zones sensibles en matière d'environnement ainsi que les ressources en eau.

Méthode de nettoyage :

La récupération s'effectue à l'aide de moyens physiques (pompages, écrémage, ..). Contenir les déversements et les récupérer au moyen de sable ou de tout autre matériau inerte absorbant. Eliminer les déchets dans les conditions autorisées par la réglementation.

7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION :

Prévention de l'exposition des travailleurs :

Assurer une ventilation suffisante en cas de risques de formation de vapeurs, fumées, brouillards ou d'aérosols. Tenir à l'écart des matières combustibles. Conserver le produit à l'écart des aliments et des boissons.

Prévention des incendies et des explosions :

Les emballages vides peuvent contenir des vapeurs inflammables ou explosives. Les chiffons imprégnés de produit, le papier ou les matières utilisées pour absorber les déversements présentent un danger d'incendie. Eviter qu'ils ne s'accumulent. Les éliminer immédiatement et en toute sécurité après utilisation.

Précautions et conseils d'utilisation :

Afin de réduire le risque d'incendie, concevoir les installations pour éviter les projections accidentelles de produit sur des carters chauds et des contacts électriques. Eviter les projections. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. N'utiliser ni produit abrasif, ni solvant, ni carburant. Ne pas respirer les vapeurs, fumées, brouillards. Eviter le contact avec les agents oxydants forts. N'utiliser que des récipients, joints, tuyauteries résistants aux hydrocarbures. Température d'utilisation conseillée : si mentionnée voir § 9. Température d'utilisation déconseillée : température supérieure au point de goutte.

STOCKAGE :

Mesures techniques :

Concevoir les installations pour éviter la pollution des eaux et du sol.

Conditions de stockage:

Recommandées :

Stocker à température ambiante à l'abri de l'eau, de l'humidité, de la chaleur et de toute source d'ignition. Conserver les récipients fermés en dehors de l'utilisation.

A éviter :

Le stockage soumis aux intempéries.

Dégradation du produit :

Aucune dans les conditions normales de stockage.

Matériaux d'emballages :

Conserver de préférence dans l'emballage d'origine. Dans le cas contraire, reporter toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage.

8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordres techniques :

Utiliser le produit en atmosphère bien ventilée. Dans le cas de travaux en enceintes confinée (cuves, réservoirs..), s'assurer d'une atmosphère respirable et/ou porter les équipements recommandés.

Valeurs limites d'expositions :

Composant(s)	N° CAS	N° REACH	VLE	VME	Source	Remarque
Brouillards d'huile	-	-	10mg/m ³ sur 15 min	5mg/m ³ sur 8 heures		

Protection des mains :

Gants imperméables et résistants aux hydrocarbures.

Protection des yeux :

Lunettes en cas de risque de projections.

Protection de la peau et du corps autre que les mains :

Selon nécessité : écran facial, bottes, vêtements imperméables aux hydrocarbures, chaussures de sécurité (manipulation de fûts). Ne porter ni bagues, montre ou objets similaires qui pourraient retenir le produit et provoquer une réaction cutanée.

Mesure d'hygiène:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Lisse et filant.

Couleur : Translucide.

Odeur : Caractéristique.

Caractéristique

pH : Non applicable.

Point de fusion °C : Non applicable.

Point d'ébullition °C : Non applicable.

Masse volumique : 990 kg/m³ à 20°C.

Solubilité dans l'eau (20°C g/l) : Insoluble et non miscible.

Solubilité dans les solvants organiques : soluble dans un grand nombre de solvants usuels.

Coefficient de partage n-Octanol/Eau (log Po/w) : ND.

Température spécifique de changement d'état : Point de goutte: sans

Viscosité dynamique (mPa.s) : Non applicable.

Point éclair : Non applicable.

Température d'auto inflammation : 250°C (ASTM E 659).

Cette valeur peut être notablement abaissée dans des conditions particulières (oxydation lente sur milieux fortement divisés ...).

Caractéristiques d'explosivité : >300°C (ASTMD93) ND

Pression de vapeur : ND

Autres informations : Pénétrabilité : 385 (1/10 mm) à 25°C.

Les données ci-dessus représentent des valeurs types et ne constituent pas une spécification.

10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Stabilité :**

Produit stable aux températures usuelles de stockage, de manipulation et d'emploi.

Conditions à éviter :

La chaleur, les étincelles, les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique.

Matières à éviter :

Eviter le contact avec les oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux :

La combustion incomplète et la thermolyse peuvent produire des dégagements de gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO₂, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies.

11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**TOXICITE AIGUE - EFFETS LOCAUX:**

TOXICITE AIGÛE	Dose		Espèce	Méthode	Remarque
	LD50	ND			
Oral	LD50	ND	-	-	-
Dermal	LD50	ND	-	-	-
Inhalation	LC50	ND	-	-	-

Inhalation :

Port d'un masque à solvant recommandé. L'inhalation de concentrations importantes de vapeurs, de fumées ou d'aérosols peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures.

Contact avec la peau :

Risque improbable dans les conditions normales d'emploi. Les contacts avec la peau devraient être minimisés.

Ingestion :

Peut provoquer des troubles digestifs tels que : diarrhée, nausée, ...

TOXICITE CHRONIQUE OU A LONG TERME :**Contact avec la peau :**

Des lésions cutanées caractéristiques (boutons d'huile) peuvent se développer à la suite d'expositions prolongées et répétées au contact de vêtements souillés.

Sensibilisation :

A notre connaissance, le produit ne provoque pas de sensibilisation.

	Evaluation	Espèce	Méthode	Remarque
Dermal	ND	-	-	-
Inhalation	ND	-	-	-

CMR : A notre connaissance, le produit ne contient pas de substance cancérigène, mutagène et toxique pour la reproduction.

	Evaluation	Espèce	Méthode	Remarque
Cancérigène	ND	-	-	-
Mutagénicité	ND	-	-	-
Toxicité pour la reproduction	ND	-	-	-

Autres effets : Les graisses usagées peuvent contenir des impuretés nocives qui se sont accumulées durant l'utilisation. De telles impuretés peuvent provoquer des risques pour la santé et l'environnement lors de l'élimination.

Effets irritant et corrosive

	Evaluation	Espèce	Méthode	Remarque
Yeux	ND	-	-	-
Dermal	ND	-	-	-
Inhalation	ND	-	-	-

Les données toxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. L'information est basée sur la connaissance des composants et sur la toxicologie de produits similaires.

12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité envers l'environnement :

TOXICITE AIGUE	Dose Durée	Durée	Espèce	Evaluation	Méthode	Remarque
Poisson	LC50	96h	-	ND	-	-
Daphnée	EC50	48h	-	ND	-	-
Algue	LC50	72h	-	ND	-	-

Mobilité :

Air : il y a peu de pertes par évaporation.

Sol : compte tenu de ses caractéristiques physico chimiques, le produit est, en général, peu mobile au sol.

Eau : insoluble, le produit flotte ou dépose.

Persistance et dégradabilité : Absence de données expérimentales sur le produit fini.

Potentiel Bioaccumulatif : ND.

Résultat de l'évaluation PBT : ND.

Les données écotoxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. L'information est basée sur la connaissance des composants et sur la toxicologie de produits similaires.

13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Élimination des déchets :

La seule élimination en France est la récupération par un récupérateur agréé, la régénération et le brûlage dans une installation agréée.

Élimination des emballages souillés :

Se conformer à la réglementation en vigueur.

Dispositions légales:

Réglementation du déversement des huiles et lubrifiants dans les eaux superficielles, souterraines et de mer: décret n°73-218 du 23/02/73 et 77-254 du 08/03/77, circulaire du 14/01/77 et 04/11/80.

Réglementation relative aux déchets: loi n°75-633 du 15/07/75 et décret n°77-974 du 19/08/77, décret n°79-981 du 21/11/79 modifié par les décrets n°85-387 du 29/03/85, n°89-192 du 24/03/89 et n°89-648 du 31/08/89 portant réglementation de la récupération des huiles usagées.

Loi n°88-1261 du 30/12/88, décret n°90-267 du 23/03/90 relatif à l'importation, à l'exportation et au transit des déchets générateurs de nuisances.

Loi n°92-646 du 13/07/92 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux.

14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non soumis à la réglementation du transport des matières dangereuses.

Terre / routes (classe ADR) : Non concerné

Chemin de fer (classe RID) : Non concerné

Voies fluviales (classe ADN) : Non concerné

Voie maritime (classe IMDG) : Non concerné

Voie aérienne (classe IATA-DGR) : Non concerné

Numéro ONU : Aucun

Nom d'expédition : Graisse lubrifiante

15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Réglementation communautaire :**

Non concerné

Phrases de risque :

Néant

Conseils de prudence :

Néant

Réglementation française :

Code de sécurité sociale :

Article.L.461-1 à L 461-7 tableau publié dans la brochure 85/10 bis des JO tableau n°36

Code du travail : Article R 241-50, arrêté et décret du 11/07/77

Code du travail (hygiène et sécurité) : R 232-1.3.4, 1 à 5-11. Article R 233-43

Code du travail (prévention des incendies) : Article R 233-14 à 41

Installation classée :

Non concerné

Nomenclature rejet :

Voir paragraphe 13

Inventaire : /**16 : AUTRES INFORMATIONS****Liste des phrases de risque :**

Néant

Abréviation :

ND: Non déterminé(e)

PBT : persistante, bioaccumulable, toxique

VLE : Valeur limite d'exposition

VME : Valeur moyenne d'exposition

Utilisation :

Lubrifiant

Date d'émission de la fiche : 26/01/2015**Annule et remplace la fiche du :** 23/02/2010**Tableau de révision :**

Section	Modification	Date de modification
-	Création	23/02/2010
-	Révision règlement CLP 1272/2008	25/01/2015

Service établissant la fiche technique : Usine de Gron**Contact :** C. SPITERI

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

© PRYSMIAN 2018. Tous droits réservés. Il est interdit de copier, photocopier ou reproduire les informations contenues dans ce document dans quelque forme que ce soit, même en partie sans l'accord écrit préalable de Prysmian. Les informations sont communiquées à titre indicatif, Prysmian se réservant le droit de modifier les caractéristiques du produit sans préavis.